



SUPPRESSIONS d'EMPLOIS RÉAGISSONS !

Le CTPC vient officiellement de supprimer 2 569 postes à la DGFIP pour 2010.

Jusqu'où iront-ils ? Comment justifier l'injustifiable, tenir l'intenable logique de « faire plus avec moins » ?

Décidément, comme le disait le célèbre humoriste : « *passé les bornes, il n'y a plus de limites* ». A la DGFIP, c'est finalement plus des 2/3 des départs en retraites qui ne sont pas remplacés alors que, déjà, le principe gouvernemental de 1/2 est inacceptable.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a refusé de participer à un simulacre de dialogue social et a remis au président du CTPC un courrier adressé à Eric Woerth notre ministre de tutelle et responsable politique des suppressions d'emplois. Après le départ du porteur de cette lettre, le CTPC s'est ouvert avec les autres organisations syndicales.

Une politique sauvage et désastreuse

Avec 33 000 suppressions d'emplois publics en 2010, l'Etat attend à peine plus d'1 milliard d'euros d'économies... 1 milliard d'euros dans un budget qui affiche 141 milliards d'euros de déficit ! Supprimer des emplois dans ce contexte ne relève sûrement pas du bon sens économique mais plutôt de l'aveuglement idéologique. L'annonce de l'augmentation du chômage de + de 2% (chiffre officiel) rappelle douloureusement que plusieurs millions de chômeurs et précaires sont toujours à la recherche d'un emploi stable alors même que notre administration en supprime plus de 2500..

33 000 postes supprimés, dont 2 569 à la DGFIP, ce sont autant de chômeurs non embauchés, autant d'enseignants autant d'agents des Impôts et du Trésor non remplacés, ... encore plus de missions moins bien assurées (accueil, gestion du foncier et de l'IR, contrôle fiscal, gestion du secteur public local) et de services fragilisés, voire menacés de fermeture (les suppressions de trésoreries se multiplient).

2 569 suppressions d'emplois à la DGFIP, cela veut dire plus de charge de travail, plus de pressions, plus de contraintes pour les agents en activité.

Cela veut aussi dire des conditions de travail qui continuent de se dégrader.

Les suppressions d'aujourd'hui s'ajoutent à celles d'hier et à celles de demain : l'effet cumulatif est et sera dévastateur.

La logique budgétaire des suppressions d'emplois publics et des implantations géographiques du service public est absurde et socialement contre productive : Le gouvernement prétend réduire la dépense publique en fait il refuse de prendre en considération le service public rendu en contrepartie de l'emploi public.

Absurdes, sauvages, anti-sociales, voilà ce que sont ces vagues successives de suppressions d'emplois.

Opacité et mensonge à l'œuvre !

Les documents fournis aux syndicats par la DGFIP sont volontairement flous et la limitation au non remplacement d'un départ sur deux à la retraite n'est même pas respectée. En mélangeant suppressions d'emplois et plan de qualification, en banalisant les A et les A+ (filiale fiscale), les B et les C (filiale gestion publique), l'opacité est générale et bien organisée. Les victimes en sont les agents et les citoyens. Contrairement aux engagements liés à la LOLF, même les parlementaires ne peuvent être informés en toute transparence de la réalité des effectifs.

Bercy tape plus fort que Sarkozy !

Nicolas Sarkozy proclame partout qu'il ne remplace qu'un fonctionnaire sur deux partis à la retraite. Mais à la DGFIP, c'est 2 départs à la retraite sur 3 qui ne sont pas remplacés !

La DGFIP fait preuve d'excès de zèle : elle a supprimé 2 340 emplois en 2008 et 2 329 emplois en 2009. Si le taux de non remplacement avait été de 50%, ces suppressions se seraient élevées à 1 934 et 1 959 emplois pour 2008 et 2009. L'écart entre l'annonce présidentielle et la réalité est de 406 emplois en 2008, de 370 emplois en 2009 et de plus de 350 emplois en 2010 ! Ce sont autant de renforts en moins, de charges en plus pour les services et les agents qui les supportent.

Pour 2010, ce sera au total entre 1 120 et 1 150 suppressions supplémentaires d'emplois qui auront été décidées par la DGFIP. C'est inacceptable.

Télé@cte : un mauvais exemple L'arnaque de la productivité !

Télé@ctes est mis en avant par la DG afin de "justifier" de nouvelles suppressions d'emplois dans les conservations des hypothèques (420). Or, depuis quelques temps, de sérieuses difficultés se font jour en raison de la dernière version du logiciel. Ainsi, des études notariales attendent encore (au moins 15 jours après) des réponses à leurs demandes faites par « télérequisitions », sans du reste savoir si ces dernières ont bien été reçues par les CH. Les agents sont donc obligés, puisqu'ils sont interpellés par les notaires, de refaire le travail !!!

La note DG du 19 novembre, qui aborde le problème, n'a rien de rassurant, jugez vous-même : *« l'augmentation de la taille des états-réponse constatée avec la mise en place de la version 2008 de Télé@ctes, qui ne suffit pas à saturer les ressources du réseau, constitue un facteur aggravant dans ces circonstances. Le bureau GF3B travaille actuellement avec tous les acteurs informatiques (SI1D, SI2A, CSI de Rouen et d'Orléans) sur une hypothèse de récupération informatique des fichiers, qui permettrait à votre assistance directe, au coup par coup et en fonction des circonstances d'urgence décrites par chaque bureau, de reconstituer ledit fichier et de vous le transmettre pour envoi au notaire par tous moyens dématérialisés. »*

Alors, Télé@ctes, c'est un outil pour surcharger les agents ou pour supprimer leurs emplois ?

Nos conditions de vie au travail et nos missions seront durablement dégradées par les suppressions d'emplois

Conséquences directes des suppressions d'emplois, les conditions de vie au travail se dégradent. Dans un tel contexte, pour afficher des statistiques « présentables », la pression de la charge de travail, et du management s'accroît sur les agents.

Le travail doit être réalisé, les objectifs s'accroissent alors que le contexte économique et fiscal génère un accueil en hausse dans les centres des impôts et dans les Trésoreries : crédit impôt mobilité, crédit impôt pompes à chaleur, crédit impôt prévu dans le cadre du plan de relance, demandes d'étalement de paiement, impact de la sortie des avis d'imposition (IR, TH, TF)... Sans oublier les conséquences des emprunts sur des produits dits toxiques qui pèsent sur l'activité du réseau auprès des collectivités.

L'accueil : vitrine de l'administration, se fissure sous l'effet des suppressions d'emplois. Les autres missions ne sont pas épargnées : comment imaginer que le contrôle fiscal, les missions foncières ou la fiscalité des entreprises ne soient pas touchés, directement ou non, par les suppressions d'emplois ?

**NOUS AVONS TROP DE RAISONS D'ÊTRE EN COLÈRE
FACE AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS.**

**RÉAGISSONS MASSIVEMENT ET INTERPELLONS LES
RESPONSABLES LORS DES CTP Locaux.**